



La Commune



La lutte criminalisée

Répression policière contre les lycéens

Tous les enseignants de ce pays, et au-delà tous les démocrates, ont été estomaqués par la sévérité inouïe des peines prononcées par des juges aux ordres dans différents tribunaux : Le Mans, Bayonne, Paris, Pontoise, contre les lycéens grévistes qui avaient lutté en hiver et au printemps contre la loi Fillon et qui, pour certains, avaient été jusqu'à l'occupation de rectorats, inspections académiques et autres lieux publics, parfois avec une certaine témérité, comme sur le toit du lycée Montaigne à Paris.

Ces lycéens, l'ensemble des lycéens, ont été des triples victimes : d'un isolement dans leur lutte, d'agressions de la part de casseurs de jeunes, de la justice de M. Perben et du gouvernement.

Victimes de l'isolement

Victimes de l'isolement dans leur lutte en ce sens que, si les principaux syndicats d'enseignants se sont verbalement déclarés solidaires, s'ils ont invité leurs membres à assurer la protection des lycéens dans les cortèges, ils n'ont pas saisi l'extraordinaire mobilisation pour se joindre à eux et appeler à la grève jusqu'au retrait du projet, puis, lorsqu'il a été transformé en loi, pour l'abrogation de la loi. Le SNES, premier syndicat d'enseignants, a toujours envoyé quelques membres épauler les lycéens, il n'a guère fait plus. À aucun moment, les appareils syndicaux n'ont pris le taureau par les cornes pour dire : " *Maintenant, ça suffit !* ". Lorsque la grève a pris de l'ampleur chez les lycéens, par exemple en région parisienne le 15 février ou le 8 mars, les adultes encadrant les lycéens n'étaient pas légion.

Victimes de l'agression des casseurs

Et le 8 mars eut lieu l'agression caractérisée perpétrée contre les lycéens par ceux qui se surnomment eux-mêmes " les racailles ". Des jeunes exclus du système scolaire, lumpénisés, sans conscience politique, attirés par des proies faciles considérées comme des nantis équipés de portables ou de baladeurs. La police, tout à fait présente, a fait ce que M. de Villepin, son ministre, attendait d'elle : de la non-assistance à lycéens en danger. Manoeuvre fort habile : la dislocation de la manifestation n'a pas été réalisée par les flics, puisque d'autres se chargeaient de la besogne. Et c'est donc ainsi que les lycéens furent victimes une deuxième fois. Leur volonté d'obtenir satisfaction étant interdite, ils ont décidé, dans des assemblées générales plus ou moins formalisées, d'occuper les lycées. Afin de bien leur signifier que leur droit devait être piétiné jusqu'au bout, le gouvernement UMP a cette fois envoyé la police (même si, à certains endroits, ce sont les mêmes agresseurs que le 8 mars qui sont venus menacer les lycéens de mettre fin brutalement à leur occupation). Privés de lieux d'expression de leur colère, de nombreux lycéens ont décidé de déplacer le centre de gravité de leur lutte dans les lieux officiels qui servent de relais à l'application de la loi Fillon : les rectorats et les inspections d'académies. Et, là encore, la police prétexte des dégradations pour charger et arrêter des centaines de jeunes. Et là, les matraques ont été mises à l'oeuvre.

Victimes de la " justice "

La " justice " a été rapide : les lycéens inculpés - que la FIDEL et l'UNL ont ignorés en négociant avec monsieur Fillon, qui n'a cédé en rien - ont commencé à comparaître dès le mois de mai. Ce n'est pas de la comparution immédiate, mais c'est assurément beaucoup plus rapide que lorsqu'il s'agit de juger un policier véreux. Et la haine de classe, la bile malveillante de la bourgeoisie, a été dégoûtée dans les verdicts : deux mois de prison ferme pour deux jeunes, au Mans, plusieurs mois avec sursis et 800 heures de travaux d'intérêt général à Bayonne et autres lieux. À présent, Samuel Morville, jeune lycéen de la mouvance anarchiste, vient d'écopier de cinq mois avec sursis, une sentence qui dépasse de loin les réquisitoires du procureur. Face à cette avalanche de sentences haineuses, qui devraient s'amplifier au fil des comparutions prévues en juin, que font les dirigeants syndicaux ? Une pétition (qui n'est pas disponible dans tous les lycées) et la constitution d'un collectif demandant l'annulation des peines. C'est, si l'on ose dire, le minimum syndical ! C'est une campagne d'une toute autre ampleur qui s'impose, à l'heure où Chirac et sa majorité minoritaire, sourds au verdict des urnes, échafaudent un nouveau gouvernement avec les deux premiers flics de France (ou ex-premiers), Villepin et Sarkozy, aux commandes. La situation politique de ce pays est favorable à la levée en masse de tous ceux que révoltent les verdicts discriminatoires qui pleuvent dans les tribunaux. Oui, il est possible d'obtenir le retrait des poursuites et la relaxe de ceux qui ont déjà été jugés, et plus : l'abrogation des lois scélérates de Fillon, destructeur des retraites et du droit d'étudier.

Modifié le vendredi 17 juin 2005

Voir aussi dans la catégorie France

La formation professionnelle en miettes - Première partie

Dossier du mois La loi El Khomri a mis en route le « Compte Personnel d'Activité » (CPA). Un « compte » qui aurait pu aussi bien s'appeler « Compte de Précarité Assurée », sous couvert... >>

Vers un Manifeste de La Commune

Comme l'avait déjà annoncé Marx, le capitalisme condamne des masses considérables d'êtres humains « mourir de faim dans un monde d'abondance ». Comme l'avait annoncé Jaurès : «... »

Urgence - Hôpital

Les hôpitaux sont la proie des prédateurs au pouvoir. S'appuyant sur des lois, des décrets, des réformes de rationnement et de rentabilisation de la santé, au nom de « la maîtrise des... »

Comment Macron et Collomb traquent les réfugiés

Une Europe qui refuse d'accueillir les réfugiés. En France, malgré les discours démagogiques de Macron les réfugiés demeurent aux yeux de tous ces politiciens le fardeau qu'ils veulent... »

Contre Mélenchon

Contribution de Daniel Petri. Ci-dessous le sommaire et la préface. Vous pouvez retrouver l'intégralité de contribution en PDF joint. (Voir partie II) >>

La violence policière « en marche »

L'état d'urgence, reconduit à plusieurs reprises depuis deux ans, a jeté une lumière crue sur la violence policière de l'État. Les « bavures » sont nombreuses, de plus en plus graves,... >>
